

Modalités du programme de subvention

Traitement

La Ville se charge de l'exécution des travaux.

Abattage

Le demandeur se charge de l'exécution des travaux :

- Le demandeur doit compléter la présente demande de subvention pour obtenir le certificat d'autorisation d'abattage d'arbre délivré par le Service des travaux publics de la municipalité (émis sans frais).
- Les renseignements suivants doivent apparaître sur l'original de la facture : nom et adresse du demandeur, description détaillée des travaux requis pour chaque frêne à abattre, incluant le DHP (diamètre à hauteur de poitrine).
- Le demandeur doit payer le coût des travaux et subséquemment, soumettre une demande de remboursement à la Ville.

Remplacement d'un frêne abattu

- Chaque frêne abattu sur un terrain privé doit être remplacé par un arbre d'un diamètre minimal de 3,5 cm (35 mm) mesuré à 1,3 m du sol, d'une essence autre qu'une essence prohibée.
- Le demandeur se charge de la fourniture et de la plantation de l'arbre de remplacement qu'il peut se procurer :
 - auprès de la Ville – *renseignez-vous sur les programmes disponibles;*
 - à la pépinière de son choix – *l'essence choisie doit avoir été approuvée par la Ville au préalable pour que les frais de fourniture et de plantation soient admissibles à la subvention.*

**Maximum
500 \$
par frêne**

Versement de la subvention

Le versement de la subvention à laquelle le demandeur peut être éligible est à la seule discrétion de la Ville de Kirkland, sous réserve de la disponibilité des fonds.

Le versement de cette subvention ne sera effectué qu'après réception par la Ville :

- d'une preuve d'abattage et de remplacement de l'arbre abattu, **si la demande de subvention concerne l'abattage d'un frêne;**
- d'une facture attestant de l'application du traitement, **si la demande de subvention concerne le traitement d'un frêne.**

Pour toute question relative au programme de subvention :

Équipe de foresterie urbaine

Service des travaux publics
25, rue Claude-Jodoin, Kirkland (Québec) H9H 5E6

Téléphone : 514 630-2727

Courriel : tpadmin@ville.kirkland.qc.ca

Programme d'aide financière pour lutter contre la propagation de l'agrile du frêne



Demande de subvention

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et prénom :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :
Courriel :	
EMPLACEMENT DU/DES FRÊNES	
<input type="checkbox"/>	Même adresse que celle du demandeur
<input type="checkbox"/>	Autre adresse :
Nombre de frêne(s) sur le terrain : (Veuillez indiquer l'emplacement du/des frênes sur le croquis à la page suivante.)	
DÉCLARATION DU DEMANDEUR	
<input type="checkbox"/>	J'autorise la Ville de Kirkland et ses représentants ou mandataires à entrer sur ma propriété pour y inspecter et/ou traiter le/les frênes faisant l'objet de la présente demande de subvention.
<input type="checkbox"/>	Je veux traiter le/les frênes faisant l'objet de la présente demande de subvention et à cette fin, j'autorise la Ville de Kirkland et ses représentants ou mandataires à le/les injecter au Tree-Azin ^{MD} . Je comprends que mon formulaire de demande de subvention doit être remis avant le 1^{er} août pour que le traitement soit appliqué cette année, à défaut de quoi il ne sera appliqué que l'an prochain.
<input type="checkbox"/>	Je veux faire abattre le/les frênes faisant l'objet de la présente demande de subvention et à cette fin, je m'engage à : <ul style="list-style-type: none"> ✓ compléter la présente demande afin d'obtenir le certificat d'autorisation d'abattage d'arbre dûment délivré par le Service des travaux publics de la Ville ✓ soumettre à la Ville une estimation préalable des coûts d'abattage avant l'exécution des travaux ✓ payer les frais d'abattage et subséquemment soumettre une demande de remboursement à la Ville ✓ remplacer chaque frêne abattu sur ma propriété par un arbre d'un diamètre minimal de 3,5 cm (35 mm) mesuré à 1,3 m du sol, ne faisant pas partie des essences prohibées énumérées ci-après : Essences prohibées <ul style="list-style-type: none"> • Catalpa (Catalpa) • Cèdres (Thuyas) (Thuja spp) • Érable à giguère (Acer negundo) • Érable argenté (Acer saccharinum) • Érable japonais (Acer palmatum) • Frêne (Fraxinus) • Hydrangées (Hydrangea) • Lilas commun (Syringa vulgaris) • Mûrier pleureur (Morus alba 'pendula') • Nerprun cathartique (Rhamnus cathartica) • Peupliers (Populus) • Saules (Salix) • Toute espèce naine ou tout arbrisseau ne faisant pas plus de 7m de hauteur à maturité
<input type="checkbox"/>	Je comprends que le versement de la subvention à laquelle je pourrais être éligible est à la seule discrétion de la Ville de Kirkland, sous réserve de la disponibilité des fonds. Je comprends de plus que ce versement ne sera effectué qu'après réception par la Ville : <ul style="list-style-type: none"> • d'une preuve d'abattage et de remplacement de l'arbre abattu, si ma demande de subvention concerne l'abattage d'un frêne; • d'une facture attestant de l'application du traitement, si ma demande de subvention concerne le traitement d'un frêne.

Signature

Date

Le formulaire dûment rempli et signé doit être transmis au Service des travaux publics, de l'une des façons suivantes:

- En personne : Ateliers municipaux, 25 rue Claude-Jodoin, Kirkland Qc H9H 5E6
- Par courriel : tpadmin@ville.kirkland.qc.ca
- Par la poste : 17200, boulevard Hymus, Kirkland QC H9J 3Y8

Programme d'aide financière pour lutter contre la propagation de l'agrile du frêne

CROQUIS

Veillez identifier l'emplacement approximatif de chaque frêne présent sur la propriété ainsi que le pourtour du terrain selon la légende ci-dessous :

Légende



Frêne à abattre



Frêne à traiter

----- Limite de propriété



Bâtiment principal
(vue aérienne)

Tout arbre faisant l'objet de la présente demande doit être identifié à l'aide d'une ficelle placée autour du tronc de façon à en faciliter le repérage sur place

	Indiquez le nombre total de frênes sur la propriété :
<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="margin-bottom: 20px;">Cour arrière</div> </div>	
Rue de façade	
Adresse	

SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DE LA VILLE DE KIRKLAND

DEMANDE D'ABATTAGE		N° ARBRE	DHP	RAISON	ARBRE À REMPLACER	
					Oui	Non
Acceptée	Refusée					

Signature de l'employé : _____

Date: _____